

Mémoire de Nature Québec

---

# CARIBOU ET ÉCONOMIE : DES SOLUTIONS À PORTÉE DE MAIN

*Remis à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards*

31 mai 2022





# Dossier Biodiversité et aires protégées

## **Rédaction**

Marianne Caouette, Chargée de projet Biodiversité et Forêt

Marie-Audrey Nadeau Fortin, Chargée de projet Biodiversité et Forêt

## **Avec la collaboration de**

Louis Bélanger, Biologiste, ingénieur forestier et professeur retraité de la faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval

Jean-Pierre Jetté, Ingénieur forestier

## **Révision**

Frédéric Venne, Coordonnateur Biodiversité et Forêt

Alice-Anne Simard, Directrice générale

## **Révision linguistique**

Sarah Provencher, Adjointe administrative et de comptabilité

## **Crédit photo**

Hugues Deglaire



# À propos de Nature Québec

Nature Québec est un organisme national sans but lucratif œuvrant à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources depuis 1981. Appuyée par un réseau de scientifiques, son équipe mène des projets et des campagnes autour de 4 axes : la biodiversité, la forêt, l'énergie et le climat, ainsi que l'environnement urbain. L'organisme regroupe plus de 90 000 membres et sympathisant-es, 40 groupes affiliés et est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Partout au Québec, Nature Québec sensibilise, mobilise et agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète.

Pour en savoir plus : [naturequebec.org](http://naturequebec.org)

## + NOTRE VISION

Nature Québec agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète. L'organisme oriente ses actions pour que le Québec aime ses milieux naturels, en ville comme en région, les protège et les reconnaisse comme essentiels à son épanouissement.

## + NOTRE MISSION

Nature Québec encourage la mobilisation citoyenne, intervient dans le débat public, informe, sensibilise et réalise des projets afin que notre société :

- ▶ **Valorise la biodiversité**
- ▶ **Protège les milieux naturels et les espèces**
- ▶ **Favorise le contact avec la nature**
- ▶ **Utilise de façon durable les ressources.**

# Table des matières

Expertise de Nature Québec sur le caribou .....	5
Résumé du mémoire et des recommandations.....	6
Mise en contexte .....	8
Une commission dénoncée .....	8
Une inaction gouvernementale coûteuse .....	9
Deux scénarios sous le spectre de l'industrie forestière .....	9
L'importance de se doter d'une stratégie crédible .....	12
La réputation du Québec et de l'industrie en jeu .....	12
Une population mobilisée pour la protection du caribou .....	13
Les retombées économiques du caribou en région .....	14
Recommandations sur les scénarios.....	15
Recommandations économiques .....	15
Conclusion.....	15

# Expertise sur le caribou

Nature Québec comprend bien les préoccupations de l'industrie forestière et des communautés qui en dépendent et s'investit depuis plus de dix ans afin de trouver des solutions concrètes qui permettront d'optimiser les stratégies de rétablissement du caribou et de limiter les impacts socio-économiques. Nature Québec s'est impliquée dès la mise en place des premiers comités de réflexion, siégeant à l'Équipe de rétablissement du caribou forestier (vice-présidence), et plus récemment, à la Table des partenaires pour la mise en œuvre du Plan d'action sur l'aménagement de l'habitat du caribou forestier. Québec a instauré cette Table réunissant des représentant-es de l'industrie forestière, du milieu municipal, des groupes environnementaux, des syndicats du milieu forestier et des Premières Nations en janvier 2017, afin de trouver des moyens de protéger le caribou et les emplois liés à l'exploitation de la forêt. Nature Québec assure également une présence à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Charlevoix et participe aux consultations publiques afin de favoriser une réelle intégration des besoins du caribou dans l'aménagement du territoire. En Gaspésie, Nature Québec travaille actuellement avec un réseau d'actrices et d'acteurs régionaux pour une meilleure protection du caribou montagnard en périphérie du parc national et a déposé un mémoire dans le cadre du Programme de rétablissement du caribou des bois, population de la Gaspésie-Atlantique, au Canada (2020). L'équipe mène également plusieurs campagnes de sensibilisation et divers projets visant la proposition d'aires protégées pour le caribou. En bref, les efforts de Nature Québec pour la conservation du caribou sont multiples, mais l'objectif est unique : préserver au Québec l'ensemble des populations de caribous, emblèmes de la forêt boréale et richesse inestimable pour l'ensemble des Québécois-es.



# Résumé du mémoire et des recommandations

Nature Québec souhaite la mise en place rapide d'une stratégie ambitieuse de protection des caribous forestiers et montagnards, attendue depuis plusieurs années, mais **les scénarios et l'analyse économique présentés dans le cadre de la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards sont insuffisants**. La stratégie doit mener à l'autosuffisance de l'ensemble des populations de caribous, mais également contribuer à la réconciliation avec les autochtones, aux objectifs de protection du territoire et à la durabilité des emplois forestiers. Les recommandations présentées dans ce mémoire visent l'atteinte d'un compromis raisonnable pour la survie du caribou et des emplois qui dépendent d'une forêt en santé. Selon Nature Québec, une stratégie de protection des caribous crédible, durable et équitable doit d'abord :

- ▶ **Maintenir l'ensemble des populations de caribous;**
- ▶ **Tendre vers le respect des Lignes directrices de l'Équipe de rétablissement;**
- ▶ **Optimiser les efforts de protection, incluant la création d'aires protégées.**

Cette stratégie doit aussi protéger les travailleurs et travailleuses ainsi que les communautés, ouvrir un espace de conciliation entre la foresterie et la protection de la biodiversité, et amorcer une véritable transition vers une économie forestière durable.

## RECOMMANDATIONS SUR LES SCÉNARIOS

### Recommandation # 1

Nature Québec recommande l'adoption du scénario 3 présenté par le MFFP à la Table des partenaires, permettant un effort de protection raisonnable du caribou forestier. Ce scénario fait l'objet de compromis optimisant les chances de succès et minimisant les impacts socio-économiques, tout en visant des efforts sur une plus grande portion des aires de répartition du caribou que le scénario consultatif révisé.

### Recommandation # 2

Nature Québec recommande de donner un statut de protection réglementaire à l'ensemble des massifs de protection visés par la stratégie. L'utilisation d'un outil réglementaire reposant sur la *Loi sur la conservation et la mise en valeur*

*de la faune* donnerait de la crédibilité et de la force à la stratégie, la rendant aussi plus durable.

### Recommandation # 3

Nature Québec recommande la création d'aires protégées dans certains secteurs névralgiques pour les caribous forestiers et montagnards. Plusieurs opportunités à court terme existent et devraient être intégrées à la stratégie, et ce, en synergie avec les différents objectifs gouvernementaux, tels que la protection du territoire et la réconciliation avec les autochtones.

#### Recommandation # 3.1

Nature Québec recommande la création de l'aire protégée autochtone *Pipmuacan*, secteur reconnu comme un habitat essentiel pour la population de caribous du Pipmuacan. Développé et défendu par les Innus de Pessamit depuis plusieurs années, ce projet représente une opportunité de

conjuguer la conservation du caribou à la protection d'un territoire de haute importance pour la culture et le patrimoine innus.

### **Recommandation # 3.2**

Nature Québec recommande la création de l'aire protégée des Vallières de Saint-Réal, secteur névralgique pour la population de caribous de la Gaspésie. Ce projet fait l'objet d'un large consensus régional et son impact sur les possibilités forestières serait très faible.

### **Recommandation # 3.3**

Nature Québec recommande la bonification de la grande aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan. Les limites actuelles omettent d'importants secteurs identifiés comme prioritaires par l'Équipe de rétablissement en 2015. Cette bonification est également demandée par les PekuakamiInuatsh.

### **Recommandation # 4**

Nature Québec recommande de viser un horizon d'au plus trente ans pour la restauration dans les zones d'habitat en restauration (ZHR). Alors que la proposition actuelle du MFFP vise une restauration sur un horizon de cinquante ans, Nature Québec souligne que c'est la responsabilité de la génération actuelle de restaurer l'habitat du caribou. En plus d'être une question d'équité, une restauration plus rapide permettrait d'augmenter les probabilités de succès de rétablissement des populations les plus précaires.

## **RECOMMANDATIONS ÉCONOMIQUES**

### **Recommandation # 5**

Nature Québec recommande que le principe d'équité entre les usines soit appliqué dans le cadre d'une stratégie d'atténuation des impacts du plan d'aménagement de l'habitat du caribou forestier.

### **Recommandation # 6**

Nature Québec recommande la mise en œuvre avec force des éléments de la Stratégie nationale de production de bois qui sont compatibles avec la protection du caribou.

### **Recommandation # 7**

Nature Québec recommande de mieux intégrer la gestion des risques relatifs aux feux et à l'appauvrissement des forêts à la stratégie de protection des caribous de façon à dégager un espace de conciliation.

### **Recommandation # 8**

Nature Québec recommande de déployer de plus grands efforts de diversification économique en visant particulièrement les communautés touchées par d'éventuelles baisses dans les approvisionnements en bois.



# Mise en contexte

## Une commission dénoncée

Bien que Nature Québec participe à la Commission, elle la dénonce : cette Commission nous fait perdre un temps précieux, les solutions basées sur la science étant déjà connues, et elle ne respecte pas le consentement libre et éclairé des peuples autochtones.

---

Notre crainte est que cette démarche ne soit qu'une façon de repousser encore une fois le dépôt d'une stratégie concrète afin de protéger à long terme les caribous forestiers et montagnards. Les causes du déclin de ces deux écotypes sont très bien documentées et font consensus auprès de la communauté scientifique, comme l'ont d'ailleurs démontré les expert-es du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) dans leur récente revue de littérature : « Au Québec, la prédation favorisée par la modification de l'habitat attribuable aux perturbations anthropiques, et en particulier à l'aménagement forestier, est considérée comme la principale cause du déclin des populations de caribous forestiers et montagnards de la Gaspésie » (MFFP, 2021). Le même constat s'applique aux mesures qui doivent être mises en place pour renverser la tendance, des recommandations qui sont issues de bon nombre de documents de référence - publications scientifiques (Frenette, 2017; Lesmerises et al. 2013; Lacerte et al. 2021; Nadeau-Fortin, 2016), plans et programmes de rétablissement (ECCC 2020a, 2022; Équipe de rétablissement du caribou de la Gaspésie, 2018; Équipe de rétablissement du caribou forestier du Québec, 2013a) - pour ne nommer que ceux-

là. Bien que certaines incertitudes demeurent, notamment concernant les impacts des changements climatiques, l'état actuel des connaissances permet tout de même d'anticiper ces impacts.

Nous déplorons également que le gouvernement du Québec ne reconnaisse pas pleinement les droits et le rôle décisionnel des peuples autochtones dans la gestion du caribou. Le caribou est au cœur de l'identité et de la culture de plusieurs communautés autochtones. Leurs connaissances traditionnelles de l'espèce, acquises depuis des générations, ne sont pas adéquatement prises en considération, ce qui a par ailleurs mené les communautés innues d'Essipit et de Mashteuiatsh à entreprendre un recours devant la Cour supérieure du Québec ([Radio-Canada, 24 février 2022](#)), alors que la communauté innue de Pessamit envisage d'envoyer une mise en demeure au gouvernement du Québec ([Radio-Canada, 18 mai 2022](#)). Pour ces communautés, la Commission qui a été mise en place n'est pas une tribune adéquate pour débattre des droits et enjeux des Premières Nations dans le dossier du caribou.

De surcroît, tout au long de la période de consultation, plusieurs personnes ont contacté l'équipe de Nature Québec afin de signaler l'impossibilité pour eux et elles de répondre au questionnaire en ligne de la Commission en raison d'un problème informatique intermittent ([Radio-Canada, 25 avril 2022](#)). Comme le taux de participation a été limité jusqu'à la dernière seconde, il ne sera pas possible de connaître le pouls réel de la population québécoise, ce qui constitue d'emblée une problématique majeure de cette Commission.

Malgré tout, Nature Québec juge important de participer à la Commission afin de faire



reconnaître l'importance de se doter d'une stratégie robuste et, par ses recommandations, d'éclairer les commissaires sur la nature d'un compromis raisonnable.

## Une inaction gouvernementale coûteuse

Malgré une mise en œuvre rapide des premiers plans de rétablissement, en 2008 pour le caribou forestier et en 1990 pour le caribou de la Gaspésie, les plus récentes connaissances scientifiques et recommandations n'ont toujours pas été intégrées par le gouvernement, obligeant ainsi le Québec à travailler à partir de méthodes que l'on sait inefficaces.

---

Les mesures intérimaires appliquées depuis 2019 dans l'attente de la stratégie provinciale sont jugées insuffisantes par les scientifiques ([La Presse, 3 février 2022](#)). Les massifs épargnés par l'industrie sont trop étroits, et les coupes et l'implantation de nouveaux chemins se poursuivent dans des secteurs névralgiques pour le caribou. C'est donc sans surprise que le déclin des caribous se poursuit.

L'origine de cette inaction : une oreille trop attentive des ministres qui se sont succédés aux habiles stratagèmes de l'industrie forestière. L'article de Boan et al. (2018) démontre bien le mécanisme utilisé par l'industrie pour retarder les efforts de protection du caribou au Canada. D'un côté, elle brandit la menace des pertes d'emplois et, de l'autre, elle génère des campagnes de désinformation fort efficaces sur les causes du déclin du caribou.

Cette gestion forestière à courte vue engendre maintenant des conséquences majeures sur les caribous et la population québécoise,

notamment sur les travailleurs-euses forestières et les communautés autochtones. Elle force l'adoption de mesures extrêmes et coûteuses, telles que la mise en captivité des caribous et l'abattage de prédateurs, et diminue grandement la fenêtre d'opportunité pour le rétablissement de plusieurs populations. De plus, l'incohérence des mesures (p. ex. restreindre l'accès à des secteurs tout en y poursuivant l'exploitation forestière), ainsi que les incertitudes liées au report continu de la stratégie nuisent à l'adhésion du public, générant polarisation et frustration auprès des nombreux utilisateurs et utilisatrices qui se partagent le territoire.

## Deux scénarios sous le spectre de l'industrie forestière

Nature Québec déplore que les scénarios proposés par le MFFP soient considérés comme « deux extrêmes d'un même spectre » par la présidente de la Commission ([Radio-Canada, 17 mars 2022](#)), alors qu'ils ont tous deux été développés en fonction des besoins de l'industrie forestière et non du caribou.

---

### Le scénario dit sans impact forestier additionnel

Le second scénario, dit sans incidence additionnelle sur les approvisionnements en bois, est tout simplement irrecevable et n'aurait jamais dû être présenté. Ce scénario implique l'abandon de trois populations de caribous au sud, soit celles de Charlevoix, de Val-d'Or et du Pipmuacan, et ne prévoit aucune zone de connectivité entre les différentes populations. Son adoption constituerait, d'une part, un acte de trahison envers plusieurs communautés

autochtones (voir la section *La réputation du Québec et de l'industrie en jeu*) et, d'autre part, un manque important de crédibilité scientifique. De plus, rappelons que le but du Programme de rétablissement modifié du caribou des bois, population boréale, au Canada (2019) est « (...) de rendre, dans la mesure du possible, les populations locales autosuffisantes dans l'ensemble de l'aire de répartition actuelle de l'espèce au Canada. L'atteinte de ce but de rétablissement assurerait le maintien d'un effectif suffisant chez les populations locales pour que les Autochtones puissent pratiquer leurs activités d'exploitation traditionnelles, conformément aux droits existants ancestraux ou issus de traités. » (ECCC, 2020a).

## Le scénario consultatif révisé

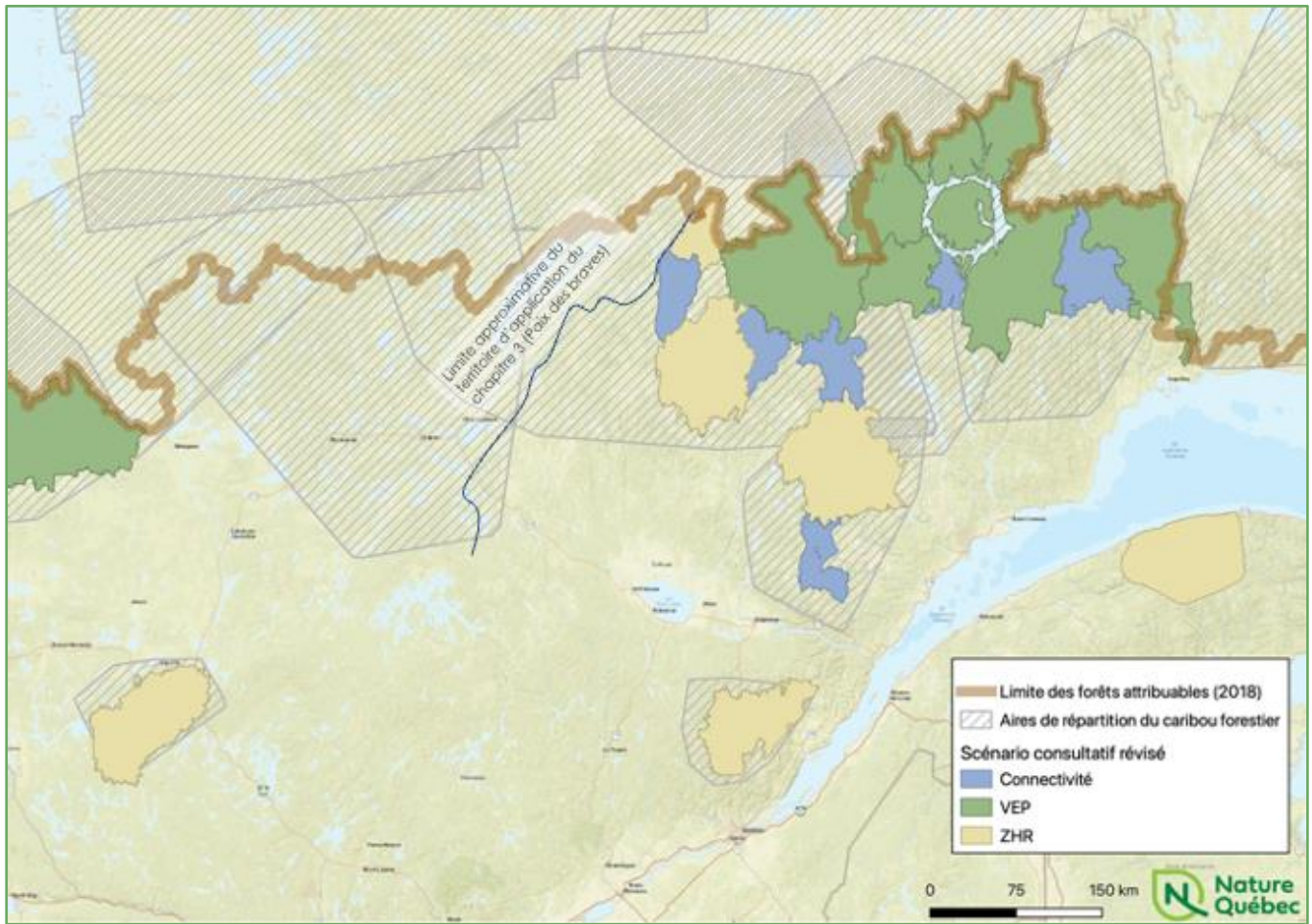
Le premier scénario, le scénario consultatif révisé, constitue, quant à lui, un bon point de départ, mais il est présenté comme étant un scénario extrême, alors qu'il comprend d'importants compromis issus des discussions avec divers intervenant-es, dont l'industrie forestière. Ces compromis découlent des nombreuses réflexions et travaux qui ont eu lieu au cours des dix dernières années afin de traduire les résultats de la science en des Lignes directrices pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (Équipe de rétablissement du caribou forestier du Québec, 2013b), puis en solutions de mise en œuvre (MFFP, 2015a; MFFP, 2015b; Bujold et Rioux, 2019). Ces derniers travaux ont été réalisés dans l'optique de trouver « des pistes de solution qui permettraient de proposer des moyens d'action efficaces pour protéger les habitats névralgiques du caribou forestier, sans compromettre la vitalité de l'industrie forestière québécoise ni l'accès aux marchés internationaux » (MFFP, 2015b).

Les deux grands compromis du scénario consultatif révisé qui ont un impact sur les

probabilités de rétablissement du caribou sont les suivants :

- ▶ **Le choix d'une probabilité d'autosuffisance des populations de caribou de seulement 60 %** : Tel que mentionné dans la revue de littérature du MFFP, « le seuil de 35 % de perturbations dans l'habitat du caribou fait l'objet d'un consensus scientifique appuyé par plusieurs validations dans différents contextes, tant au Canada qu'au Québec. Plusieurs experts s'entendent toutefois pour recommander que ce seuil ne soit pas une cible à atteindre, mais plutôt comme un maximum à éviter pour favoriser le maintien des populations » (MFFP, 2021). Il est clair pour Nature Québec que la stratégie devrait tendre vers un éloignement du seuil de 35 % pour l'ensemble des populations de caribous.
- ▶ **L'abandon de tout effort de conservation sur une grande partie des aires de répartition du caribou forestier** : La figure 1 montre le territoire visé par le scénario consultatif révisé et les aires de répartition du caribou forestier, illustrant l'ampleur des zones délaissées par toute mesure de conservation. Afin d'augmenter la crédibilité et l'efficacité de la stratégie, un territoire plus vaste devrait être ciblé par le scénario, comme recommandé dans les Lignes directrices de 2013 (Équipe de rétablissement du caribou forestier du Québec, 2013b). À noter que la zone à l'ouest de la limite du territoire d'application du chapitre 3 (paix des Braves) est exclue des scénarios puisque des discussions sont toujours en cours avec les Cris.

Il ne faut donc absolument pas chercher un juste milieu entre le premier scénario, qui est déjà un compromis entre les besoins du caribou et les revendications de l'industrie forestière, et le deuxième scénario, catastrophique pour le caribou. Ces deux scénarios ne sont pas deux extrêmes. Il n'y a qu'un scénario extrême, et c'est celui où on abandonne le caribou.



**Figure 1. Carte du scénario consultatif révisé superposé aux aires de répartition du caribou forestier.** Une grande partie des aires de répartition ne fait l'objet d'aucun effort de conservation du caribou. Il s'agit d'un compromis majeur entre les besoins du caribou et les revendications de l'industrie forestière.

# L'importance de se doter d'une stratégie crédible

Que ce soit pour la protection de la biodiversité, pour la durabilité et la diversification des emplois ou pour les bénéfices associés aux services écosystémiques rendus par la forêt boréale, toutes les raisons sont bonnes pour le Québec de se doter d'une stratégie crédible de protection du caribou.

## La réputation du Québec et de l'industrie en jeu

Pour le Québec, ne pas respecter ses obligations et ses propres engagements entacherait sa réputation et celle de l'industrie forestière à l'international, et témoignerait ainsi de son incapacité à gérer adéquatement ses forêts et à vivre en harmonie avec la biodiversité.

D'une part, le Québec a l'obligation légale de protéger les espèces visées par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (LEMV), tout comme les espèces inscrites à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). De plus, **le Québec s'est engagé à protéger toutes les populations de caribou**, notamment par l'entremise :

- ▶ De l'entente avec le gouvernement fédéral pour la protection et le rétablissement du caribou boréal et de son habitat : « Cet Accord vise la réalisation d'activités favorisant l'atteinte de l'autosuffisance des populations de caribou boréal dans toutes les aires de répartition au Québec (...) » (ECCC, 2020b).

- ▶ De la Stratégie d'aménagement durable des forêts, dont l'objectif 2 de l'orientation 2 se lit comme suit : « S'assurer que l'aménagement forestier contribue au rétablissement des populations du caribou forestier » (MFFP, 2015c).
- ▶ Des plans de rétablissement; à cet effet, le sous-objectif 2.3 du dernier plan de rétablissement du caribou forestier est de maintenir l'ensemble des hardes et des populations actuelles (Équipe de rétablissement du caribou forestier, 2013b).

D'autre part, le Québec a le devoir moral de protéger chaque population, sans quoi il risquerait de causer des préjudices importants à plusieurs communautés autochtones, pour qui le caribou est au cœur de l'identité et de la culture. À l'ère où tous les paliers de gouvernement prônent la réconciliation, l'abandon des populations de caribou enverrait aux peuples autochtones un message qui serait à tout le moins contradictoire. Pour la communauté innue de Pessamit, l'abandon de la population de Pipmuacan constituerait un ethnocide ([La Presse +, 1er novembre 2021](#)). Le conseil de la nation huronne-wendat est quant à lui renversé par la proposition du gouvernement d'abandonner la population de Charlevoix ([Radio-Canada, 21 mars 2022](#)). Pour la communauté anishnabe du Lac Simon, qui considère être redevable envers le caribou grâce auquel elle a pu survivre pendant des millénaires, il est hors de question de laisser disparaître la population de Val-d'Or ([Projet Adik-Caribous de Val d'Or, page consultée le 29 mars 2022](#)).



« Il va de soi que le processus de guérison doit prendre sa source à même les communautés. Il doit s'appuyer sur le savoir-faire des Autochtones, sur leurs traditions et sur leur vision du monde. Le Gouvernement du Québec se reconnaît toutefois une responsabilité face à ce processus et il affirme, avec le présent plan d'action, sa volonté d'y contribuer de manière tangible. »

- Extrait du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022

Le Québec a aussi pris des engagements afin de protéger la biodiversité de façon plus générale. En effet, il s'est déclaré lié à la Convention sur la diversité biologique (CBD) dès ses débuts en 1992. En 2010, il était présent à Nagoya, alors que le Canada n'y était pas. Il est ainsi devenu un précurseur en matière de protection de la biodiversité, en s'engageant à suivre le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, avec les autres pays signataires de la CBD. En 2013, il a même adopté des orientations gouvernementales afin que la biodiversité soit davantage considérée par tous les ministères. Cette image est certainement bénéfique pour le Québec sur la scène internationale, et il y a lieu de croire qu'il perdrait de la crédibilité s'il s'avérait incapable de protéger l'ensemble des populations de caribou ([L'Actualité, 21 mai 2014](#)).

## Une population mobilisée pour la protection du caribou

La protection du caribou concerne tous les Québécois-es, qui ont démontré à plusieurs reprises leur appui, multipliant les initiatives visant à préserver l'habitat de cet animal emblématique. La valeur intrinsèque du caribou

devrait faire partie des décisions, puisque cette espèce représente une part irremplaçable du patrimoine naturel et culturel des Québécois-es. Quelques exemples historiques de mobilisation en faveur de la protection du caribou :

- ▶ À la suite de l'annonce du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, en 2017, de son intention de transférer les derniers caribous de Val-d'Or au zoo de Saint-Félicien, plusieurs actions de mobilisation ont mené le gouvernement à renoncer à son projet, dont une manifestation à Rouyn-Noranda et le dépôt d'une [pétition](#) demandant aux élu-es d'agir pour empêcher l'extinction des caribous de Val-d'Or et cumulant 17 000 signatures ([Radio-Canada, 8 septembre 2018](#)).
- ▶ Le collectif de la Grande Marche pour la Protection des Forêts et ses partenaires, dont des membres des communautés innues, ont rassemblé un grand nombre de citoyens et citoyennes à Québec autour de la protection des forêts et de la biodiversité, incluant le caribou ([La Presse, 6 octobre 2021](#)). En parallèle à cette grande marche, les Innus se sont mobilisés à Pessamit afin de réclamer la création de l'aire protégée *Pipmuakan* et la protection du caribou ([Le Manic, 15 octobre 2021](#)). Le collectif de la Grande Marche organise également un grand rassemblement "Unis pour le caribou", prévu en juin prochain à Québec.
- ▶ Le comité de protection des monts Chic-Chocs milite depuis plusieurs années pour la protection des caribous montagnards et d'un territoire d'exception en Gaspésie ([Radio-Canada, 17 février 2022](#)). De nombreuses demandes ont été lancées au gouvernement afin de cesser la destruction de l'habitat des caribous, telles que [cette pétition](#) demandant un moratoire sur les coupes dans l'habitat du caribou de la Gaspésie, et qui a obtenu près de 10 000 signatures depuis la mi-mars.



### **Caribou, je t'aime! : une campagne positive en Gaspésie**

Le caribou montagnard de la Gaspésie est un animal précieux pour les Gaspésien-nes, mais également pour les Québécois-es qui sont nombreux-ses à visiter la région. La campagne de sensibilisation *Caribou, je t'aime!* lancée en juin 2021 en collaboration avec plusieurs partenaires en Gaspésie vise à créer un vent de support régional et national pour la protection du caribou ainsi qu'à faire rayonner la région à travers l'emblème du caribou de la Gaspésie. Cette initiative vise également à transmettre des informations justes et positives en faveur de sa protection. Sur le site Web de la campagne, une déclaration peut être signée afin d'appuyer la protection et le rétablissement des derniers caribous de la Gaspésie par la mise en place de mesures de protection immédiates et fondées sur la science. À ce jour, on dénombre plus de 8 500 signatures.

## **Les retombées économiques du caribou en région**

Bien que la valeur intrinsèque et culturelle du caribou soit suffisante en elle-même pour justifier la sauvegarde de l'ensemble des populations de caribous, il est également possible d'y associer des retombées économiques. Puisque la protection des caribous passe inévitablement par la protection de leur habitat, il est notamment possible de rattacher au caribou la valeur des services écosystémiques conservés, les retombées découlant d'activités écotouristiques favorisées

et la création d'emplois qui sont souvent stables et durables (La planète s'invite en santé, 2020).

Prenons le cas de la région de la Gaspésie, un exemple concret qui montre que la protection de l'habitat du caribou peut mener à d'importants bénéfices économiques. Le parc national de la Gaspésie est une aire protégée qui a été créée avec l'objectif de conserver les caribous. Une étude réalisée par Limoges (2018) pour la SÉPAQ présente les retombées économiques des parcs nationaux du Québec pour les collectivités périphériques. Soixante-dix services écologiques et autres bénéfiques retirés des écosystèmes ont été répertoriés, dont le récréotourisme, l'atténuation des inondations et l'approvisionnement en eau. Pour le parc national de la Gaspésie, la valeur des écosystèmes est évaluée à 89 700 \$/km<sup>2</sup>/an (dollars de 2019).

Il est également possible d'associer des retombées économiques découlant de la création d'aires protégées (La planète s'invite en santé, 2020; Lindenmayer et al. 2018). Selon la SÉPAQ, chaque jour-visite dans un parc national génère des dépenses moyennes de 67 \$ pour les communautés locales vivant dans les régions limitrophes (SÉPAQ, 2020). En fonction de cette estimation, les 226 360 jours-visites comptabilisés à l'été 2020 pour le parc national de la Gaspésie ([Radio-Canada, 5 janvier 2021](#)) auraient donc possiblement généré plus de 15 millions de dollars pour les collectivités, soit l'équivalent de 18 910 \$/km<sup>2</sup>/an. Les retombées économiques associées à la protection du caribou et de son habitat sont donc non négligeables et devraient être prises en compte par la Commission (voir la section *Évaluer et atténuer les impacts économiques*).



## Services écosystémiques : les bénéfiques essentiels que nous apporte la nature

Les services écosystémiques (ou écologiques) sont les services rendus aux humains par les écosystèmes (Millennium Ecosystem Assessment, 2005). Bien que les écosystèmes en santé soutiennent de nombreuses fonctions indispensables au bien-être humain, l'intégration de leur valeur afin de soutenir la prise de décisions relatives à la gestion et l'aménagement du territoire demeure un défi.

Services écosystémiques		
Services de support Cycle des nutriments ; Formation des sols ; Cycle de l'eau ; ...		
<b>Services d'approvisionnement</b> Nourriture Eau Bois et fibre ...	<b>Services de régulation</b> Régulation du climat Régulation des inondations Régulation des maladies Purification de l'eau ...	<b>Services socioculturels</b> Esthétique Spiritualité Éducation Loisirs ...

Source: Millennium Ecosystem Assessment

Dans le contexte de la protection des caribous au Québec, la valeur d'extraction du bois et des emplois qui y sont liés est la seule à avoir été étudiée. Toutefois, la valeur des services écosystémiques rendus par la forêt boréale canadienne, où se trouvent les caribous forestiers et montagnards, est évaluée à environ quatorze fois celle des ressources naturelles qui y sont extraites chaque année (Carlson et al., 2009). La valeur des services écosystémiques rendus par l'habitat des caribous, bien que moins tangible et plus difficile à évaluer, devrait faire partie intégrante des analyses économiques d'une stratégie de protection.

# Recommandations sur les scénarios

Dans ce mémoire, Nature Québec propose des recommandations respectant la science, les communautés autochtones et les objectifs gouvernementaux qui permettent l'atteinte d'un compromis raisonnable pour la conservation du caribou.

---

Selon Nature Québec, une stratégie crédible, durable et équitable de protection des caribous forestiers et montagnards doit :

- ▶ Maintenir l'ensemble des populations de caribous;
- ▶ Tendre vers le respect des Lignes directrices de l'Équipe de rétablissement;
- ▶ Optimiser les efforts de protection, incluant la création d'aires protégées.

D'abord, le Québec a une responsabilité légale et morale, notamment envers les communautés autochtones, de maintenir l'ensemble des populations de caribous. Ensuite, les Lignes directrices pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (2013) représentent l'effort minimal requis pour une stratégie de conservation. Nous devons nous en approcher le plus possible. Enfin, les efforts de protection doivent être pérennes et optimisés afin de poser les bonnes actions aux bons endroits, en synergie avec les différents objectifs

gouvernementaux, tels que la protection du territoire et la réconciliation avec les autochtones.

## Adopter un scénario qui permet un effort raisonnable pour la conservation du caribou

En 2019, le MFFP a présenté à la Table des partenaires trois scénarios (Bujold et Rioux, 2019) : un scénario dit d'effort minimal (scénario 1), un scénario dit intermédiaire se rapprochant du scénario consultatif révisé (scénario 2) et un scénario dit d'effort maximal (scénario 3) (figures 2 et 3). Ces trois scénarios sont issus d'efforts de compromis et d'optimisation pour limiter les impacts socio-économiques, notamment à la suite d'une analyse multicritère permettant de mieux définir les endroits où les chances de succès sont les meilleures. Des critères tels que les habitats préférentiels du caribou, les droits sur le territoire et la valeur forestière (valeur marchande du bois sur pied) ont été utilisés (Bujold et Rioux, 2019). Cela explique donc pourquoi le scénario 3 ne couvre pas la totalité de l'aire d'application du plan de rétablissement de 2013-2023 ni la totalité des aires de répartition des différentes populations de caribou forestier. Il constitue toutefois le scénario qui se rapproche le plus de l'application intégrale des Lignes directrices de l'Équipe de rétablissement (figure 3).

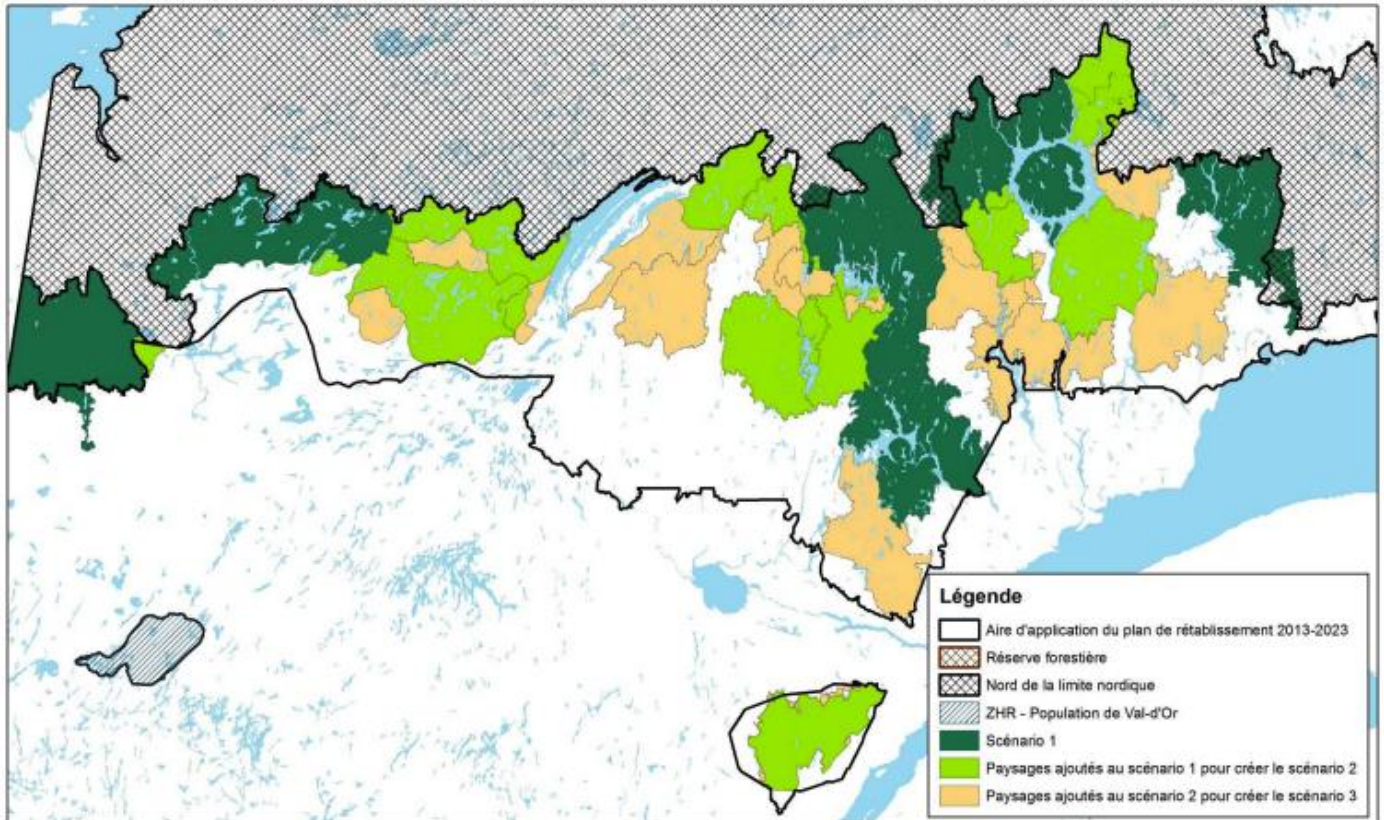


Figure 2. Carte des trois scénarios étudiés par le MFFP pour l'élaboration d'une stratégie de protection du caribou forestier. Tiré de Bujold et Rioux, 2019. Selon le MFFP, le scénario 1 représente un effort minimal, le scénario 2 représente un effort intermédiaire, et le scénario 3 représente un effort maximal.

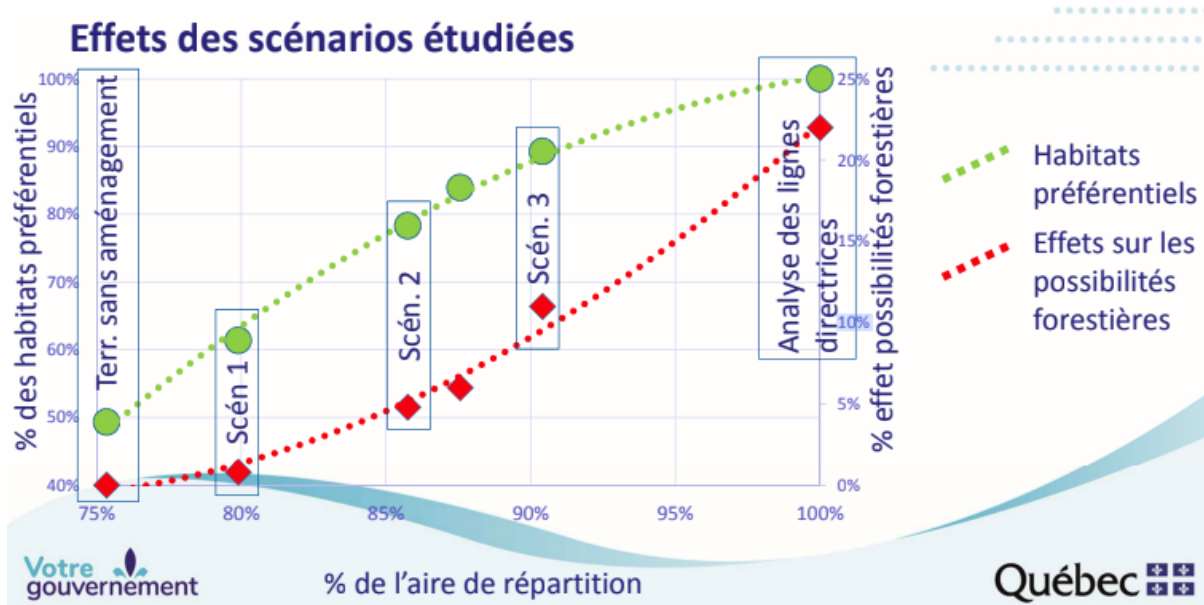


Figure 3. Graphique de l'effet des scénarios étudiés par le MFFP sur les possibilités forestières, les habitats préférés du caribou forestier et l'aire de répartition. Tiré de Bujold et Rioux, 2019. L'application intégrale des Lignes directrices de l'Équipe de rétablissement (2013) correspond au scénario à l'extrême droite du graphique.

Le scénario consultatif révisé, qui se rapproche du scénario 2, couvre une plus faible étendue des aires de répartition du caribou forestier que le scénario 3. En effet, comme mentionné dans le document de consultation de la Commission, ce scénario tire son origine des territoires envisagés en 2019 qui « ne couvriraient pas tous ceux où le caribou est présent. Il constituait déjà un compromis de prise en compte de l'enjeu caribou dans un contexte d'utilisation et de mise en valeur du territoire et des ressources » (Commission sur les caribous forestiers et montagnards, 2022). Le scénario consultatif révisé est donc un compromis encore plus important que le scénario 3, réduisant sa portée pour le caribou.

Bien que la mise en place d'efforts de conservation sur l'ensemble des aires de répartition du caribou serait préférable et constituerait un véritable scénario « caribou », Nature Québec estime raisonnable, dans le contexte actuel, de recommander l'adoption du scénario 3. Ce scénario fait l'objet de compromis optimisant les chances de réussite et minimisant les impacts socio-économiques, et se rapproche de l'application de l'ensemble des Lignes directrices de l'Équipe de rétablissement. Le MFFP estime que l'impact de ce scénario sur les possibilités forestières serait d'environ 10 % (figure 3; Bujold et Rioux, 2019), ce qui nous apparaît raisonnable (voir la section *Évaluer et atténuer les impacts économiques*). Toutefois, n'ayant pas accès aux calculs derrière les estimations de l'impact des différents scénarios sur les possibilités forestières, nous suggérons à la Commission de les demander au MFFP afin d'en prendre connaissance et de les réviser au besoin.

Précisons que les recommandations issues des travaux des groupes opérationnels régionaux (GOR) qui ont été appliquées au scénario consultatif révisé pourraient également permettre de bonifier le scénario 3 si elles ont une valeur équivalente ou supérieure pour la survie des caribous.

## Recommandation # 1

Nature Québec recommande l'adoption du scénario 3 présenté par le MFFP à la Table des partenaires puisqu'il permet un effort raisonnable de protection du caribou forestier. Ce scénario fait l'objet de compromis optimisant les chances de succès et minimisant les impacts socio-économiques, tout en visant des efforts sur une plus grande portion des aires de répartition du caribou que le scénario consultatif révisé.

## Donner un statut de protection réglementaire à l'ensemble des massifs de protection

Afin de donner davantage de crédibilité et de force à la stratégie, la protection légale des massifs de protection est incontournable. Sans cela, nous craignons que des massifs de protection soient retirés au fil du temps, comme ce fut le cas pour les massifs de protection du secteur Péribonka en 2019 ([Le Devoir, 9 décembre 2019](#)). Un statut réglementaire reposant sur la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* serait tout indiqué (voir le [Règlement sur les habitats fauniques](#)).

## Recommandation # 2

Nature Québec recommande de donner un statut de protection réglementaire à l'ensemble des massifs de protection visés par la stratégie. L'utilisation d'un outil réglementaire reposant sur la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* donnerait de la crédibilité et de la force à la stratégie, la rendant aussi plus durable.

## Optimiser la protection du territoire par la création ou la bonification d'aires protégées

Nature Québec voit dans la protection des caribous au Québec une occasion de lier la préservation d'une espèce emblématique à la protection du territoire. Alors que le Québec se dirige vers des objectifs de protection de 30 % en 2030, la protection de l'habitat du caribou, constitué principalement de vieilles forêts, permettrait d'augmenter les superficies d'aires protégées tout en contribuant à plusieurs autres objectifs, tels que la réconciliation avec les autochtones et le respect de leur utilisation ancestrale du territoire, l'acceptabilité sociale des pratiques forestières, le développement écotouristique dans les régions et la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Les

aires protégées peuvent aussi favoriser le développement d'activités récréatives encadrées et compatibles avec les objectifs de conservation du caribou tout en fournissant des retombées économiques régionales intéressantes, comme c'est le cas avec le statut de réserve de biodiversité.

### Recommandation # 3

Nature Québec recommande la création d'aires protégées dans certains secteurs névralgiques pour les caribous forestiers et montagnards. Plusieurs opportunités à court terme existent et devraient être intégrées à la stratégie, et ce, en synergie avec les différents objectifs gouvernementaux, tels que la protection du territoire et la réconciliation avec les autochtones.

### Conserver les forêts matures pour le climat

En plus de représenter une richesse sur le plan de la biodiversité, le caribou est un levier dans la transition nécessaire pour aménager durablement les forêts, ainsi que dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

Au Canada, il est estimé qu'en protégeant les milieux forestiers, en les restaurant et en améliorant les pratiques forestières, il serait possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'environ 11,9 mégatonnes d'équivalent CO<sup>2</sup> par an d'ici 2030 (Drever et al., 2021). Pour le Québec seulement, il est estimé que ce potentiel d'atténuation<sup>2</sup> par l'amélioration des pratiques forestières serait de l'ordre de 2,2 mégatonnes d'équivalent CO<sup>2</sup> par an d'ici 2030 (Drever et al., 2021).

Certes, les forêts sont des puits de carbone, mais les arbres mettent plusieurs années avant de le stocker efficacement. La stratégie de couper toujours plus et de replanter par la suite ne prend pas en compte la dette carbone. Cette dette correspond à l'émission de carbone à la suite de la récolte (p. ex. par la perturbation des sols, la machinerie utilisée et le transport du bois) et au temps requis pour séquestrer suffisamment de carbone, par la croissance des arbres, afin de la « rembourser ». Pendant cette période de « remboursement » (*payback time*), la forêt devient, au contraire, une source émettrice de carbone, d'où l'importance de protéger les forêts matures (Nature Québec, 2021).

<sup>2</sup> « La notion de potentiel d'atténuation a été forgée dans le but d'évaluer l'ampleur des réductions de GES qu'il serait possible d'atteindre, par rapport à des niveaux de référence, pour un prix donné du carbone (exprimé en coût par unité d'émissions d'équivalent-CO<sup>2</sup> évitée ou réduite). » (GIEC, 2007)





Selon le Plan de rétablissement du caribou forestier 2013-2023 (Équipe de rétablissement du caribou forestier du Québec, 2013a), « l'implantation de grandes aires protégées (plus de 10 000 km<sup>2</sup>) [dans le nord de la province] devrait contribuer à assurer la protection de l'habitat du caribou forestier à long terme. Ces grandes aires protégées devraient aussi déborder dans le secteur Sud afin de maximiser le potentiel de rétablissement, notamment en améliorant la représentativité des habitats et la connectivité entre les secteurs ». Dans le Sud du Québec, des aires protégées doivent également être mises en place afin de préserver des massifs forestiers et des secteurs névralgiques pour le caribou. L'Équipe de rétablissement recommande le maintien de massifs de plus de 1 000 km<sup>2</sup>. Selon Lesmerises et al. (2013), un massif de cette taille permettrait d'atteindre une probabilité de présence du caribou d'un peu plus de 80 %.

Dans les paragraphes suivants, Nature Québec met de l'avant certains projets d'aires protégées qui devraient être intégrés à la stratégie de conservation des caribous.

### *Aire protégée autochtone au Pimpuakan*

En plus de couvrir un secteur reconnu comme un habitat essentiel pour la population de caribous du Pimpuakan, ce projet d'aire protégée autochtone se situe dans un territoire clé du Nitassinan des Innus de Pessamit (figure 4), qui portent ce projet depuis plusieurs années. Ce projet représente une occasion concrète de contribuer à la protection du caribou ainsi qu'à la réconciliation avec cette communauté autochtone.

#### **Recommandation # 3.1**

Nature Québec recommande la création de l'aire protégée autochtone *Pimpuakan*, secteur reconnu comme un habitat essentiel pour la population de caribous du Pimpuakan.

Développé et défendu par les Innus de Pessamit depuis plusieurs années, ce projet représente une opportunité de conjuguer la conservation du caribou à la protection d'un territoire de haute importance pour la culture et le patrimoine innus.



**Figure 4. Proposition d'aire protégée Pimpuakan pour la protection de la culture et du patrimoine innus, ainsi que minashkuau-atiku.** Crédit: Conseil des Innus de Pessamit



## Sauver les caribous de Klinse-Za : un exemple à suivre

Nature Québec est convaincue que la clé du succès afin de rétablir l'ensemble des populations, aussi précaires soient-elles, est de rallier les efforts et d'encourager les initiatives et la collaboration entre les divers groupes qui dépendent de la forêt et du caribou.

L'initiative des communautés autochtones de Moberly et de Saulteau en Colombie-Britannique, qui vise à rétablir la population de caribou de Klinse-Za, est un bel exemple de collaboration entre peuples autochtones, industrie forestière et gouvernement, dont le Québec devrait s'inspirer. Alors que cette population ne comptait plus que 38 caribous en 2013, des efforts impliquant la mise en enclos des femelles gestantes et le contrôle des prédateurs ont permis de tripler l'effectif de la population, qui atteint aujourd'hui 114 individus ([Radio-Canada, 1er avril 2022](#)). Soulignons que la protection et la restauration d'habitats sur 8 100 km<sup>2</sup> constituent des éléments clés du projet qui y donnent tout son sens. Ces mesures visent à permettre à terme le maintien de la population et, ultimement, l'arrêt d'interventions telles que l'abattage de prédateurs.

### Zone périphérique au parc national de la Gaspésie

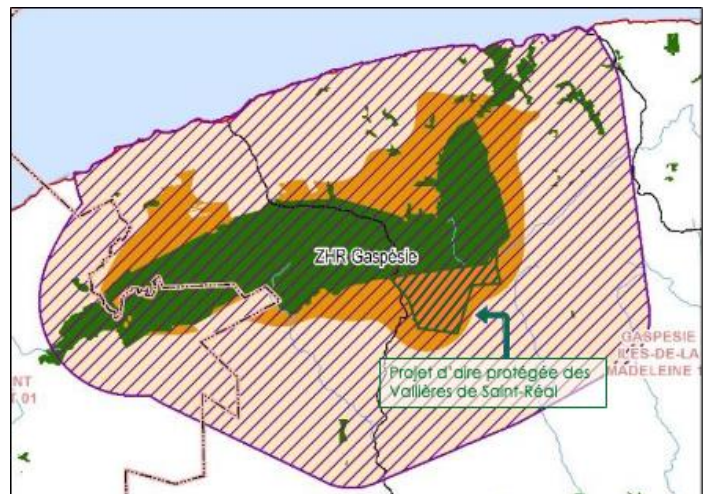
Pour le caribou montagnard de la Gaspésie, Nature Québec est d'avis que le massif de protection ciblé par le scénario du MFFP devrait être entièrement protégé par un statut légal. Dans ce contexte, une démarche visant l'élaboration de scénarios de protection autour du parc national de la Gaspésie intégrant le plus possible les préoccupations des parties prenantes de la région est en cours depuis plusieurs mois. Plus d'une quinzaine d'entretiens semi-dirigés auprès d'acteurs et actrices de divers milieux (chasse, ski, conservation, autochtones, etc.) ont déjà été réalisés, et l'élaboration d'un scénario préliminaire sera effectuée au cours de l'été.

Une opportunité à court terme serait la création de l'aire protégée des Vallières-de-Saint-Réal (figure 5), un projet laissé de côté lors de l'atteinte du 17 % d'aires protégées en décembre 2020. Ce secteur est fortement fréquenté par les caribous, abritant même un site de mise bas. Ce projet d'aire protégée fait l'objet d'un large consensus et offre l'occasion de bonifier la protection de l'habitat essentiel du caribou de la Gaspésie. Le secteur étant déjà hautement contraint pour l'aménagement forestier, cette

aire protégée aurait donc un très faible impact sur la récolte forestière.

### Recommandation # 3.2

Nature Québec recommande la création de l'aire protégée des Vallières de Saint-Réal, secteur névralgique pour la population de caribous de la Gaspésie. Ce projet fait l'objet d'un large consensus régional et son impact sur les possibilités forestières serait très faible.



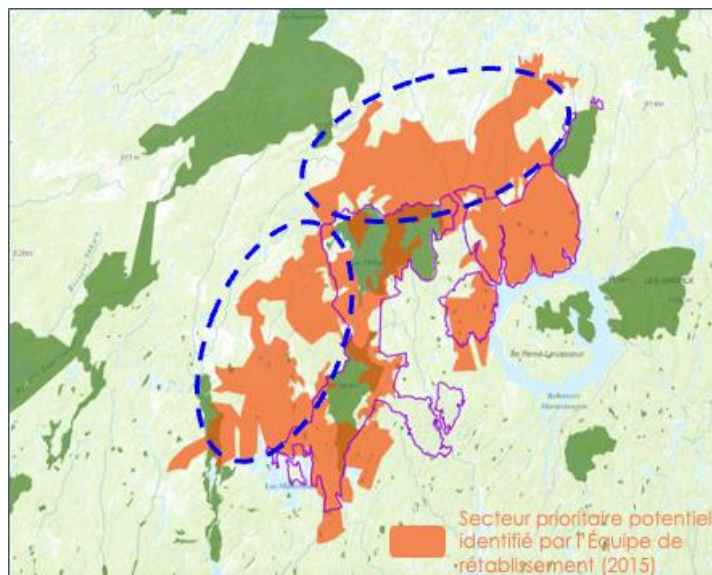
**Figure 5. Carte du projet d'aire protégée des Vallières de Saint-Réal, en Gaspésie.** La délimitation de ce projet d'aire protégée est en vert hachuré, les aires protégées actuelles sont en orange. Tiré et adapté du Document de consultation de la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards (2022).

## Bonification de la grande aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan

Nature Québec propose l'élargissement de la grande aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan. Il s'agirait d'un geste significatif pour le caribou et pour les Innus de la région, tout en étant peu coûteux pour l'industrie forestière. Lors de l'annonce de la création de cette grande aire protégée en 2017, des secteurs importants ont été omis ([Le Devoir, 28 novembre 2017](#)), alors qu'ils avaient été identifiés comme des zones prioritaires par l'Équipe de rétablissement en 2015 (Leblond et al., 2015) (figure 6). Cette bonification de l'aire protégée est notamment [demandée par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan](#), le conseil de bande des Inuit du Pekuakami (Lac-Saint-Jean). Le secteur des Montagnes-Blanches serait, selon le Forestier en chef, peu intéressant pour l'industrie forestière : « Il s'agit d'un territoire montagneux, jugé peu productif. Sa situation géographique rend son aménagement forestier difficile (...) » (Forestier en chef, 2021). Soulignons qu'un agrandissement de l'aire protégée au nord assurerait une connectivité avec le parc national Nibiischii.

### Recommandation # 3.3

Nature Québec recommande la bonification de la grande aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan. Les limites actuelles omettent d'importants secteurs identifiés comme prioritaires par l'Équipe de rétablissement en 2015. Cette bonification est également demandée par les Pekuakamiulnuatsh.



**Figure 6. Carte des zones potentielles d'agrandissement (cercles hachurés bleus) de l'aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan.** Les secteurs prioritaires potentiels identifiés par l'Équipe de rétablissement du caribou forestier en 2015 sont en orange, et la délimitation de l'aire protégée présentée lors de l'annonce du Québec en 2017 est en mauve. Cette carte est extraite de la [carte interactive](#) de la SNAP Québec sur le projet d'aire protégée des Montagnes-Blanches.

## Restaurer les zones fortement perturbées d'ici les trente prochaines années

Nature Québec est d'avis qu'un horizon de moins de trente ans devrait être visé pour la restauration des habitats, comparativement à cinquante ans. C'est la génération actuelle qui est responsable de restaurer l'habitat du caribou; pas la prochaine. La mise en place d'actions de restauration dont l'effet est à court terme permettrait également d'optimiser les chances de rétablissement des populations les plus précaires.

### Recommandation # 4

Nature Québec recommande de viser un horizon d'au plus trente ans pour la restauration dans les zones d'habitat en restauration (ZHR). Alors que la proposition actuelle du MFFP vise une restauration sur un horizon de cinquante

ans, Nature Québec souligne que c'est la responsabilité de la génération actuelle de restaurer l'habitat du caribou. En plus d'être une question d'équité, une restauration plus rapide permettrait d'augmenter les probabilités de succès de rétablissement des populations les plus précaires.

À cet effet, rappelons que le Québec dispose de suffisamment de connaissances pour mener dès à présent des actions de restauration plus ambitieuses en collaboration avec les parties prenantes. Ces mesures pourraient avoir un effet bénéfique à très court terme sur le caribou. Tel que mentionné dans la revue de littérature

du MFFP, « un accroissement, même relativement mineur, du couvert végétal sur les structures linéaires entraîne une diminution substantielle de la vitesse de déplacement et de l'utilisation de ces structures par les prédateurs du caribou, en particulier le loup » (MFFP, 2021). Selon l'étude de Keim et al. 2021, « l'application de mesures d'atténuation qui réduisent les mouvements des prédateurs peut perturber immédiatement et de manière rentable les interactions prédateur-proie et servir d'alternative au contrôle des prédateurs pendant que des actions à long terme sont mises en œuvre pour restaurer et protéger l'habitat essentiel ».

# Recommandations économiques

Nature Québec travaille depuis plus de dix ans à la recherche de solutions efficaces de protection du caribou qui limitent les impacts socio-économiques.

---

Récemment, une [alliance a été formée entre Nature Québec et la Confédération des syndicats nationaux \(CSN\)](#), revendiquant des améliorations à la gestion de la forêt québécoise dans l'optique de proposer des solutions au gouvernement provincial afin de protéger les forêts et les communautés qui en dépendent. Les recommandations économiques présentées dans ce mémoire visent à protéger les travailleurs-euses, à ouvrir un espace de conciliation entre la foresterie et le caribou, et à amorcer une véritable transition vers une économie forestière durable.

## Évaluer et atténuer les impacts économiques

D'emblée, il est important de relativiser les baisses de possibilités forestières régionales projetées lors de la mise en œuvre d'une stratégie caribou. En raison des compromis majeurs qui ont déjà été faits afin de réduire les impacts économiques de la stratégie (voir la section *Deux scénarios sous le spectre de l'industrie forestière*), les baisses de possibilité forestière sont relativement faibles. Au niveau des régions les plus touchées, soit celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, les baisses de possibilités sont respectivement de l'ordre de 4,5 % et 7,5 %. À titre comparatif, en 2005, la baisse de possibilité forestière à la suite de l'application des recommandations de la Commission Coulombe a été de 20 % pour les essences résineuses (Bureau du forestier en chef, 2010).

De plus, lier des volumes de possibilité forestière à des pertes ou des gains d'emplois est réducteur. D'une part, les baisses légères de possibilité ne se traduiront pas nécessairement en d'importantes pertes d'emploi. Les mesures de conservation du caribou, telles que la restauration de chemins forestiers et la création d'aires protégées, peuvent également contribuer à créer des emplois et des retombées économiques régionales importantes. D'autre part, nous rappelons que l'industrie fait actuellement face à un important manque de main-d'œuvre ([Opérations Forestières et de Scierie, 21 juillet 2021](#)).

Nature Québec déplore également l'absence, dans le document de consultation de la Commission, d'une analyse des impacts économiques de ne pas protéger le caribou, ce qui aurait vraisemblablement des impacts majeurs sur l'économie des collectivités à court, moyen et long terme. Les pertes économiques associées au déclin et à la disparition des populations de caribous auraient dû être présentées durant les séances de consultations publiques afin de donner le portrait global des retombées économiques réelles des deux scénarios. Nous suggérons fortement à la Commission de réaliser et de présenter une telle analyse.

Nous sommes tout de même bien conscient-es que la stratégie de protection du caribou pourrait effectivement affecter de façon importante certaines usines de transformation du bois. Ainsi, nous croyons qu'une analyse détaillée des impacts économiques par usine est nécessaire, dans le but de détecter celles où l'impact sera critique. Lorsque des impacts majeurs sont anticipés, il faudra donc développer un plan d'atténuation d'impacts

usine par usine. Par exemple, Boisaco anticipe une baisse de plus de 20 % sur ses garanties d'approvisionnement ([Le Quotidien, 2 mai 2022](#)). Suivant un principe d'équité, Boisaco et la municipalité de Sacré-Coeur n'ont pas à porter un poids disproportionné de l'impact du plan d'aménagement de l'habitat du caribou forestier. Afin d'atténuer les impacts sur les usines fortement touchées, il y a lieu de favoriser les mouvements de bois intra et interrégionaux, compte tenu des baisses de possibilité forestière relativement limitées de 4 % à 8 %.

### **Recommandation # 5**

Nature Québec recommande que le principe d'équité entre les usines soit appliqué dans le cadre d'une stratégie d'atténuation des impacts du plan d'aménagement de l'habitat du caribou forestier.

Suivant ce principe, le MFFP doit rechercher une répartition équitable de l'impact entre les usines d'une région en favorisant, notamment, les mouvements des bois. En pratique, des plans particuliers d'atténuation des impacts économiques adaptés aux besoins des usines les plus touchées doivent être élaborés.

De plus, il faut s'assurer de profiter des opportunités, notamment financières, générées par la Stratégie nationale de production de bois.

### **Recommandation # 6**

Nature Québec recommande la mise en œuvre avec force des éléments de la Stratégie nationale de production de bois qui sont compatibles avec la protection du caribou.

À titre de rappel, les éléments proposés ci-dessus faisaient déjà partie de la phase 2 du plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (MFFP, 2016). Toutefois, les résultats n'ont jamais été dévoilés.

## **Investir dans une économie forestière durable**

Alors que d'importants compromis pour la protection des caribous sont demandés par l'industrie forestière, le Québec a le devoir de s'assurer que les emplois au nom desquels il faudrait faire ces compromis sont durables. Des risques importants menacent actuellement la pérennité de plusieurs emplois forestiers. Néanmoins, il est possible de considérer certains risques, tels que ceux liés aux feux et à l'appauvrissement des forêts, comme des occasions à saisir pour la stratégie caribou puisqu'il existe une certaine convergence entre la saine gestion de ces risques et les besoins du caribou. Pour plus de détails, Nature Québec recommande la lecture du mémoire de Monsieur Jean-Pierre Jetté (Jetté, 2022) déposé à la Commission.

### *Exploiter les convergences entre le caribou et la gestion des risques*

D'abord, il existe une convergence associée à la gestion des risques de feux. Alors que l'intégration de l'impact des feux sur la récolte se fait actuellement *a posteriori* dans le calcul des possibilités forestières, plusieurs expert-es recommandent l'intégration d'un facteur de précaution en amont, particulièrement lorsque les cycles de feux sont courts. Par exemple, plusieurs études menées dans la forêt boréale canadienne montrent que pour des cycles de feux de 300 ans ou moins, les effets des feux sur le flux de bois sont prévisibles et significatifs (Savage et al., 2010; Leduc et al., 2015; Gauthier et al., 2015). La figure 7 montre que plusieurs régions, notamment à l'ouest du Québec, ont un cycle de feux inférieur ou égal à 300 ans. Ne pas prendre suffisamment en compte ce phénomène conduit à une surestimation des possibilités forestières. Au fur et à mesure que les feux se produiront, les possibilités devront être ajustées à la baisse; c'est une certitude. Par ailleurs, avec les changements climatiques, les régimes des feux devraient s'intensifier pour plusieurs régions du Québec (Boulanger et al., 2014; Lajoie et Portier, 2017). Les impacts cumulatifs du régime des feux et du maintien des taux actuels de récolte de bois



compromettent à moyen terme la durabilité de l’approvisionnement en bois (Splawinski et al., 2019). Dans ce contexte, l’application du principe de précaution en constituant un fonds de réserve pour les feux à venir est essentielle pour assurer la stabilité des approvisionnements.

Cette approche entre en convergence avec les besoins du caribou dans la mesure où elle lui offre un répit et améliore à court terme les chances de succès de la stratégie de rétablissement.



**Figure 7. Carte des régimes de feux du Québec méridional.** Carte générée sur Forêt Ouverte (<https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/>). Les données proviennent du MFFP et datent de décembre 2021

Une autre convergence découle de la gestion du risque d’appauvrissement des forêts. En raison de l’impérativité de la rentabilité, une part de l’offre de bois est ignorée au profit de portions dont l’exploitation est plus rentable. La rentabilité des opérations forestières dépend de la valeur du bois sur pied qui varie selon les différentes composantes de l’offre de bois. En forêt boréale nordique, les paysages forestiers comportent souvent une composante plus pauvre où la rentabilité est plus difficile à

rencontrer. Ainsi, la tendance à sélectionner les forêts les plus rentables conduit à un appauvrissement progressif de l’offre de bois. À long terme, ceci constitue une menace pour la pérennité des emplois. Opérer un véritable virage valeur, comme proposé par la Stratégie nationale de production de bois, implique de tenir compte de ce facteur, particulièrement en forêt boréale. Ainsi, en compartimentant les possibilités selon la valeur du bois sur pied et en attribuant le bois en conséquence, il y aura des portions de territoire où l’intérêt de l’industrie



sera faible. Il sera alors possible de bonifier la stratégie caribou sans conséquences économiques supplémentaires.

### **Recommandation # 7**

Nature Québec recommande de mieux intégrer la gestion des risques relatifs aux feux et à l'appauvrissement des forêts à la stratégie de protection des caribous de façon à dégager un espace de conciliation.

### *Diversifier l'économie des communautés forestières*

Bien qu'il soit possible d'exploiter des convergences entre le maintien des caribous et des emplois, une baisse du niveau de coupe est

inéluçtable, et de plus grands efforts de diversification économique dans les communautés touchées devront être déployés. Des plans d'aide sont actuellement disponibles, tant au gouvernement provincial qu'au niveau fédéral, et il faut s'assurer de profiter de ceux-ci pour bien cibler les communautés forestières qui seront touchées par des baisses d'approvisionnement en bois.

### **Recommandation # 8**

Nature Québec recommande de déployer de plus grands efforts de diversification économique en visant particulièrement les communautés touchées par d'éventuelles baisses dans les approvisionnements en bois.

# Conclusion

Nature Québec espère que le caribou cessera un jour d'être perçu par certain-es comme un obstacle, pour être vu plutôt comme une richesse à préserver, associée à davantage de bénéfices que de pertes. Une meilleure conservation du caribou contribuerait notamment à l'atteinte des cibles internationales auxquelles le Québec s'est engagé en matière d'aires protégées, de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que de réconciliation avec les peuples autochtones. La biodiversité québécoise y gagnerait, elle aussi; le caribou étant une espèce parapluie, en la protégeant, nous nous assurons de protéger plusieurs autres espèces qui partagent le même habitat. Dans ce contexte, et pour reprendre la populaire expression, le caribou est le « canari dans la mine »; envisager sa disparition devrait nous inquiéter pour le sort de plusieurs autres espèces de la forêt boréale. Alors que nous entrons dans la sixième extinction de masse, laquelle est largement attribuable aux activités humaines et dont l'ampleur est selon toute vraisemblance sous-estimée (Cowie et al., 2022), il est inadmissible d'accepter ainsi l'érosion de notre biodiversité. Les efforts de conservation du caribou, même les plus ambitieux, ne seront donc pas vains, s'ils s'inscrivent dans une stratégie qui est crédible, durable et équitable.



© Hugues Deglajie

# Références

---

**Boan, J. J., Malcolm, J. R., Vanier, M. D., Euler, D. L., & Moola, F. M. 2018.** From climate to caribou: How manufactured uncertainty is affecting wildlife management. *Wildlife Society Bulletin*, 42(2): p. 366-381, <https://doi.org/10.1002/wsb.891>.

**Boulanger, Y., Gauthier, S., & Burton, P. J. 2014.** A refinement of models projecting future Canadian fire regimes using homogeneous fire regime zones. *Canadian Journal of Forest Research*, 44(4), 365-376. <https://doi.org/10.1139/cjfr-2013-0372>

**Bujold, F., & Rioux, J. 2019.** *Développement d'une approche équilibrée pour assurer le maintien du caribou forestier au Québec*. Présentation de la Direction des relations avec les nations autochtones et de la Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers, ministère des forêts, de la Faune et des Parcs. 61 p.

**Bureau du forestier en chef. 2010.** *Bilan d'aménagement forestier durable au Québec 2000-2008*. Gouvernement du Québec, Roberval, Québec. 290 p.

**Carlson, M., Wells, J., & Roberts, D. 2009.** *Conserver les capacités de la forêt boréale canadienne d'atténuer les impacts et de s'adapter aux changements climatiques*. Boreal Songbird Initiative et Initiative boréale canadienne; Seattle, WA et Ottawa. 33 p.

**Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards. 2022.** *Document de consultation*. 24 p. + 5 annexes.

**Cowie, R. H., Bouchet, P., & Fontaine, B. 2022.** The Sixth Mass Extinction: fact, fiction or speculation? *Biological Reviews*, 97(2), 640-663. <https://doi.org/10.1111/brv.12816>

**Drever, C. R., Cook-Patton, S. C., Akhter, F., Badiou, P. H., Chmura, G. L., Davidson, S. J., Desjardins, R. L., Dyk, A., Fargione, J. E., Fellows, M., Filewod, B., Hessian-Lewis, M., Jayasundara, S., Keeton, W. S., Kroeger, T., Lark, T. J., Le, E., Leavitt, S. M., Leclerc, M. E., ... Kurz, W. A. 2021.** Natural climate solutions for Canada. *Science Advances*, 7(23), <https://doi.org/10.1126/sciadv.abd6034>.

**Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) 2020a.** *Programme de rétablissement modifié du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada*. Série de Programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril, Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa. xiv + 155 p.

**Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) 2020b.** *Résumé de l'Accord de Partage des coûts pour la protection et le rétablissement du caribou boréal et son habitat au Québec* - Canada.ca. ECCC. Page consultée le 5 mai 2022:

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/accords-conservation/resume-partage-couts-caribou-boreal-quebec-2020.html#toc0>.

**Environnement et Changement climatique Canada. 2022.** *Programme de rétablissement modifié du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou), population de la Gaspésie-Atlantique, au Canada*, Série de Programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril, Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa, viii + 87 p.

**Équipe de rétablissement du caribou de la Gaspésie. 2018.** *Plan de rétablissement de la population de caribous (Rangifer tarandus caribou) de la Gaspésie – 2019-2029*, produit pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction générale de la gestion de la faune et des habitats, 59 p.

**Équipe de rétablissement du caribou forestier du Québec. 2013a.** *Plan de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou) au Québec — 2013-2023*. Produit pour le compte du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, Faune Québec. 110 p.

**Équipe de rétablissement du caribou forestier du Québec. 2013b.** *Lignes directrices pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou)*. Produit pour le compte du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. 24 p. + 1 annexe.

**Forestier en chef. 2021.** *Possibilités forestières 2023-2028*. Rapport du calcul de l'unité d'aménagement 024-71, Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Roberval, Québec. 55 p.

**Frenette, J. 2017.** *Démographie et viabilité de la population de caribous de la Gaspésie-Atlantique*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski, Rimouski, Québec, 100 p.

**Gauthier, S., Raulier, F., Ouzennou, H., & Saucier, J. P. 2015.** Strategic analysis of forest vulnerability to risk related to fire : an example from the coniferous boreal forest of Quebec. *Canadian Journal of Forest Research*, 45(5), 553-565. <https://doi.org/10.1139/cjfr-2014-0125>

**Jetté, J-P. 2022.** *Caribou, emplois et pérennité des approvisionnements en bois*. Mémoire présenté à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards. 22 p.

**Keim, J. L., DeWitt, P. D., Wilson, S. F., Fitzpatrick, J. J., Jenni, N. S., & Lele, S. R. 2021.** Managing animal movement conserves predator-prey dynamics. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 19(7): p. 379–385, <https://doi.org/10.1002/fee.2358>.

**Lacerte, R., Leblond, M., & St-Laurent, M. H. 2021.** Determinants of vegetation regeneration on forest roads following restoration treatments: implications for boreal caribou conservation. *Restoration Ecology*, 29(7), <https://doi.org/10.1111/rec.13414>.

**Lajoie, G. et Portier, J. 2017.** Impacts des feux de forêt sur le secteur forestier québécois dans un climat variable et en évolution. En ligne : [https://www.ouranos.ca/wp-content/uploads/Rapport-Feux-Fore%cc%82t\\_2017.pdf](https://www.ouranos.ca/wp-content/uploads/Rapport-Feux-Fore%cc%82t_2017.pdf)

**La Planète s'invite en santé. 2020.** *Des aires protégées essentielles pour la santé.* 26 p.

**Leblond, M., Dussault, C., Boisjoly, D., Mainguy, J., Drapeau, P., St-Laurent, M.-H, Boudreau, P.-O, et Gallais, S. 2015.** *Identification de secteurs prioritaires pour la création de grandes aires protégées pour le caribou forestier.* Pour le Groupe de mise en œuvre sur les aires protégées de l'Équipe de rétablissement du caribou forestier au Québec. Équipe de rétablissement du caribou forestier au Québec. Québec. 28 p. et annexe.

**Leduc, A., Bernier, P., Mansuy, N., Raulier, F., Gauthier, S., & Bergeron, Y. 2015.** Using salvage logging and tolerance to risk to reduce the impact of forest fires on timber supply calculations. *Canadian Journal of Forest Research*, 45(4), 480-486. <https://doi.org/10.1139/cjfr-2014-0434>

**Lesmerises, R., Ouellet, J. P., Dussault, C., & St-Laurent, M. H. 2013.** The influence of landscape matrix on isolated patch use by wide-ranging animals : conservation lessons for woodland caribou. *Ecology and Evolution*, 3(9): p. 2880-2891, <https://doi.org/10.1002/ece3.695>.

**Lindenmayer, D., Thorn, S., & Noss, R. 2018.** Countering resistance to protected-area extension. *Conservation Biology*, 32(2): p. 315-321, <https://doi.org/10.1111/cobi.12990>.

**Limoges, B. 2018.** Les valeurs socioculturelles et monétaires des services écologiques rendus par les parcs nationaux du Québec. *Le Naturaliste canadien*, 142 (1): p. 36-49, <https://doi.org/10.7202/1042012ar>.

**Millennium Ecosystem Assessment. 2005.** *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*, Washington (DC), Island Press.

**Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) 2021.** *Revue de littérature sur les facteurs impliqués dans le déclin des populations de caribous forestiers au Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie.* 282 p. + 1 annexe.

**Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) 2016.** *Plan d'action pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier.* 2 p.

**Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) 2015a.** *Rapport d'analyse sur l'intégration des Lignes directrices pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (2013) dans la planification territoriale.* Rapport du Groupe de travail interministériel sur l'intégration des Lignes directrices pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (2013) dans la planification territoriale, gouvernement du Québec. 42 p. + 1 annexe.



**Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) 2015b.** *Solutions de mise en œuvre des lignes directrices pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier — Principales orientations.* Rapport du Comité de travail sur les solutions, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Québec. 60 p. + 4 annexes.

**Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) 2015c.** *Stratégie d'aménagement durable des forêts.* 56 p. + 1 annexe.

**Nature Québec. 2021.** *Halte à la croissance... de la dette carbone en forêt québécoise. Mémoire de Nature Québec concernant le projet de stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques.* 25 p.

**Nadeau Fortin, M.-A., Sirois, L. & St-Laurent, M.-H. 2016.** Extensive forest management contributes to maintain suitable habitat characteristics for the endangered Atlantic-Gaspésie caribou, *Canadian Journal of Forestry Resources*, vol. 46, p. 933-942.

**Savage, D. W., Martell, D. L., & Wotton, B. M. 2010.** Evaluation of two risk mitigation strategies for dealing with fire-related uncertainty in timber supply modelling. *Canadian Journal of Forest Research*, 40(6), 1136-1154. <https://doi.org/10.1139/x10-065>

**Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) 2020.** *Mesure incitative du ministère du Tourisme du Québec: la Sépaq est un fier partenaire de la relance.* Communiqué de presse publié le 11 juin 2020: <https://www.sepaq.com/nouvelles/nouvelle.dot?id=6b3f1447-d79b-4ce1-ae74-1a08f4f02d5b>.

**Splawinski, T.B., Schab, A., Leduc, A., Valeria, O., Cyr, D., Pascual Puigdevall, J., Gauthier, S. et Bergeron, Y. 2019.** *Ajustement des stratégies de production de bois dans certaines portions sensibles de la forêt boréale.* Rapport présenté au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs par la Chaire industrielle CRSNG UQAT-UQAM en aménagement forestier durable, 120 p.